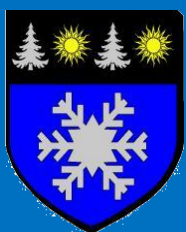




# GAZETTE N°22 Décembre 2019



**Rallye Monte-Carlo 2019  
Samedi 25 janvier 2020**



Mairie  
Place de l'église  
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES  
Tél: 04.92.50.40.74  
Fax: 04.92.50.49.03  
Mail: [mairie.stleger05@wanadoo.fr](mailto:mairie.stleger05@wanadoo.fr)



## *Sommaire*

---

*Le mot du Maire*

---

*Discours de Mr André Laignel*

---

*Congrès AMRF*

---

*Chartes de soutien à l'activité économique de proximité*

---

*Vie municipale*

---

**TRAVAUX**

---

**ELAGAGE**

---

**URBANISME**

---

**ÉTAT-CIVIL**

---

**NOUVEAUX HABITANTS**

---

*Évènements / Animations*

---

*Vie associative, culturelle et sportive*

---

**LA CRÈCHE POLICHINELLE**

---

**LE SKI CLUB**

---

**L'ESF**

---

**CHAMPSAUR3GLISS**

---

**L'OFFICE DE TOURISME**

---

**L'ASSOCIATION DU MUSEE BONNET**

---

**L'ECHO DES MOTS**

---

**ASSOCIATION ENFANT EN DANGER**

---

*Vie économique*

---

**NOUVEAU COMMERÇANT**

---

**NOUVEAU PRESTATAIRE**

---

**LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS**

---

**LE LAVOIR**

---

*Informations utiles*

---

**PRÉVENTION DU RISQUE AU MONOXYDE DE CARBONE**

---

**CAMPAGNE VIOLENCE FAITES AUX FEMMES**

---

*Informations pratiques*

---

*Cérémonie des Vœux du Maire 2020*

---

## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

L'année s'achève avec une France endeuillée par la perte de ses jeunes militaires, ainsi que par les multiples intempéries qui ont emporté des hommes et des femmes en deux fins de semaine épouvantables. Les mois de novembre se suivent et se ressemblent, frappant les familles françaises dans leur chair et en plein cœur.

Ces milliers de familles, frappées par ces catastrophes, ont de plus en plus de mal à relever la tête. Chaque année dans toutes les régions de France les intempéries frappent et privent ces personnes des vacances qu'elles avaient prévues et des fêtes de fin d'année qui, malheureusement, seront gâchées. Ayons tous une pensée pour toutes ces familles dans le malheur.

Nos employés municipaux sont, eux aussi, mis à rude épreuve. Leur travail est parfois ingrat car il est souvent invisible à vos yeux. Personnellement, je les remercie pour cette abnégation dans cette fonction qu'ils remplissent avec beaucoup de sérieux.

L'année s'achève dans notre commune avec divers travaux, ceux du V.V.F en rénovation énergétique et aussi en remise à niveau des appartements et de la piscine, élément essentiel de ce site. La sécurisation de la Croix la vira par la pose d'un filet qui, je l'espère, fera le travail attendu.

Sur notre station le Champet a été électrifié et la neige de culture monte désormais au-dessus de Tanchit. Notre Régie reste fragile malgré des résultats satisfaisants. En effet, la part variable reversée au département reste trop élevée et, est calculée sur un chiffre d'affaires inférieur à son seuil de rentabilité. Nous sommes en train de réfléchir à une refonte des statuts, ainsi qu'à une association de notre communauté de communes qui doit prendre conscience de l'importance de cette industrie qui génère des emplois et une économie plus que conséquente dans notre vallée.

Les échéances à venir vont être déterminantes dans l'avenir de nos communes. Même si les associations d'élus se battent pour que les communes conservent la gestion de l'eau potable, même si nous avons obtenu un agenda des territoires ruraux, même si la nation reconnaît la place déterminante des communes et des conseils municipaux dans notre République, le combat doit continuer car la bataille n'est pas gagnée, surtout quand l'on voit nos services publics s'étioler pour devenir peau de chagrin dans nos vallées de montagne.

Votre conseil municipal s'oppose, avec force et détermination, lorsque les orientations nationales ou les fermetures de services publics ne lui semblent pas justifiées. Avec la communauté de communes et les autres communes, nous nous sommes opposés à la fermeture de nos perceptions de Saint Bonnet et Saint Jean Saint Nicolas, ce n'est pas gagné, mais nous ne lâcherons rien...

Notre pays a traversé la révolte des gilets jaunes et s'apprête à rencontrer des mouvements sociaux de grande ampleur. Cela n'augure rien de bon pour le tissu économique de notre vallée basé sur le tourisme et pour les stations de ski. Il est clair que nous ne sommes plus dans des années où l'enthousiasme était de mise. C'est pourtant dans ces moment-là, qu'il faut garder le cap, continuer à investir, penser à l'avenir en travaillant sur une éventuelle reconversion de nos stations ou sur un autre modèle économique dans nos vallées.

Par contre pour l'instant sachons raison garder, et continuons à faire prospérer notre outil de travail, nos commerces, nos artisans, nos centres de vacances, qui ont besoin des stations de ski.

La neige n'a pas été au rendez-vous pour Noël, cela n'a pas été empêché une réactivité de notre régie et des commerçants pour accueillir nos vacanciers. Il me semble primordial de conserver de l'enthousiasme et de l'envie car c'est le moteur de notre réussite.

Je joins à votre gazette le discours prononcé par Mr André Laignel devant le président de la république lors du congrès des maires à Paris. Lisez le attentivement car il est plein d'enseignement, tant sur les combats qui sont menés au plan national par les Maires, que sur l'analyse politique de la situation de notre pays. Dans cette gazette vous trouverez comme habituellement toutes les informations utiles.

Bonne saison pour les commerçants, la régie Champsaur3Gliss et les saisonniers.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2020, ainsi que beaucoup de bonheur pour vos familles.

Gérald Martinez



## *Discours de Mr André Laignel*

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Sénat,  
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental,  
Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je suis très heureux d'être devant vous aujourd'hui pour cette séance solennelle de notre 102<sup>e</sup> Congrès.

Cette rencontre est désormais un rituel républicain qui marque l'année. Un rituel qui démontre, pour qui en douterait, la force de la commune, la vigueur de la démocratie locale, mais aussi la place éminente et incontournable de l'Association des maires de France.

Cette année, notre Congrès a, bien sûr, un caractère particulier. Il est le dernier du mandat et, pour certains d'entre nous, le dernier tout court.

L'année prochaine, beaucoup de visages auront changé. C'est à la fois une peine et une joie.

Une peine car nombreux sont ceux qui ont décidé de passer la main, les choix du peuple souverain amplifiant le renouvellement.

C'est également une joie de voir que la démocratie locale est vivante, que des femmes et des hommes nouveaux s'engagent, permettant ainsi l'alliance, indispensable à la santé démocratique, de l'expérience et de la nouveauté.

La dernière année du mandat, c'est évidemment l'occasion de dresser un bilan.

Disons-le, jamais mandat municipal n'aura été autant bouleversé et éprouvant :

- Restriction des moyens y compris ces deux dernières années.
- Amplification des tâches.
- Réformes institutionnelles.
- Resserrement des tutelles.
- Exigences des citoyens.
- Développement des incivilités.
- Accroissement des agressions, souvent verbales ou via les réseaux sociaux, cette nouvelle langue des hommes, mais aussi par des actes de violence physique qui ont parfois conduit jusqu'à l'extrême.

Dans ces conditions, on peut comprendre le découragement, les abandons, les renoncements qui ont atteint certains d'entre nous, mais aussi et surtout le courage nécessaire pour continuer l'action.

Mais au-delà des difficultés vécues, si je dois résumer ces six années, c'est une image forte qui me vient à l'esprit, celle des maires de France réunis à notre initiative, debout, dignes, déterminés, aux côtés du Président de la République, faisant front ensemble contre le terrorisme. Une unité que les maires ont toujours su faire valoir chaque fois que les circonstances l'exigent.



Notre Congrès, c'est aussi le moment du bilan de l'année écoulée. Disons-le tout net, s'il y a eu ici ou là quelques progrès, l'année n'a pas apporté de réponse ni de satisfaction réelle dans les deux domaines qui sont essentiels pour nous, la liberté et les moyens de la liberté. Si le ton a changé, le fond est le même.

Le ton d'abord. Il semble que nous ne serions plus trop nombreux, dépensiers ou clientélistes. Nous sommes même à nouveau les « fantassins de la République », que nous n'avions d'ailleurs jamais cessés d'être. Ce retour au bon sens démocratique nous réjouit.

Il faut dire que la légitime et forte résistance de l'AMF confortée, fût-ce indirectement, par la crise sociale révélée et incarnée par les Gilets jaunes, y a largement contribué. Ajoutons que la popularité dont jouissent les maires et les élus municipaux, les seuls en France à garder la confiance massive de la population, conjuguée peut-être à l'approche des élections, a évidemment aidé à ce changement de ton.

Mais quelles que soient les raisons, ne boudons pas notre plaisir. Il est mieux de s'entendre dire que nous sommes les « piliers de la République » que ce que nous entendions parfois auparavant.

Mais si le ton a évolué, le fond est sans changement. Les maires continuent à être trop souvent considérés comme des supplétifs de l'État et nos communes comme de simples variables d'ajustement. On persiste à nous considérer comme une charge, alors que nous pouvons être le levier d'une France qui réussit. C'est un contresens total et qui nuit à la Nation.

Par ailleurs, et malgré des discours lénifiants, la baisse des moyens, l'affaiblissement des services publics et une recentralisation massive se cumulent pour rendre notre action chaque jour plus contraignante et difficile.

Certes, les proclamations et les promesses ne manquent pas, mais la plupart se fracassent sur les réalités.

On nous parle de stabilité de nos dotations, mais la dotation forfaitaire a baissé pour près de 23 000 communes en 2019 et 18 864 communes ont vu leur dotation totale régresser après péréquation.

On nous parle d'aide à l'investissement, mais la dotation de soutien à l'investissement, la DSIL, a baissé ces deux dernières années, de même que des crédits dans des domaines essentiels, je pense au logement ou à la politique de l'eau et de l'assainissement. Au vrai, reprenant une formule que j'avais utilisée il y a déjà dix ans, le « garrot financier » continue de se resserrer pour une majorité d'entre nous.

On nous parle de décentralisation, mais comment y croire alors que c'est l'inverse que nous vivons ?

La contractualisation est toujours aussi léonine et, disons-le, inutile au point de n'être plus que vexatoire.

La nationalisation de l'impôt se fait à marche forcée. Les services publics s'affaiblissent sur nos territoires. Santé, école, sécurité, justice, poste, SNCF et, dernier avatar, les trésoreries.

Bref, la fracture territoriale continue à s'accroître.

On nous parle de dialogue et il est vrai que nous sommes plus souvent écoutés, reçus mais, disons-le, rarement entendus.

Nous avons souhaité, à l'issue de notre dernier Congrès, engager les négociations sur sept sujets essentiels. Nous n'avons même pas été honorés d'un accusé de réception. On nous parle. On nous parle. Mais le baume de la parole soigne rarement les plaies du quotidien.

Deux projets de loi actuellement en débat illustrent l'écart qu'il peut y avoir entre la proclamation et l'action. La loi dite « engagement et proximité » d'une part, la loi de finances d'autre part.

La loi « engagement et proximité », son objectif annoncé a de quoi nous satisfaire puisqu'il s'agit, nous dit-on, de redonner confiance aux maires en facilitant leur action.

Force est de constater que le texte initial du Gouvernement, malgré des avancées, est manifestement insuffisant pour atteindre l'objectif affiché. Il a d'ailleurs fallu pas moins de 141 amendements pour que le Sénat puisse, grâce à un travail de qualité de la quasi-totalité des groupes, lui donner un contenu qui rende clairement positif ce projet. Malheureusement, à ce stade du débat, il semble que le texte du Sénat soit destiné à subir un sort funeste à l'Assemblée nationale.

Les maires de France attendent le maintien des avancées sénatoriales, notamment pour réaffirmer le primat de la commune dans une intercommunalité librement consentie, mais aussi en matière de libre définition de l'intérêt communautaire ou de répartition des compétences.

Mes chers collègues, il me semble qu'il serait temps de siffler la fin du feuilleton interminable sur la compétence eau et assainissement. Notre demande est simple, c'était l'engagement pris ici même il y a deux ans, la liberté de choix de nos communes. Cette liberté de choix, ce serait un bel exemple de cette différenciation dont on nous parle tant mais qui, apparemment, est pour plus tard.

Toute remise en cause des avancées votées à la quasi-unanimité par le Sénat sera, disons-le, un signal négatif fort qui nous conduirait à penser que la volonté proclamée d'un dialogue sincère et constructif – que nous souhaitons – entre l'État et les collectivités locales n'est que faribole.

Quant à la loi de finances, elle relève elle aussi pour une bonne part de l'art subtil du trompe-l'œil. Là où le Gouvernement dit stabilité, nous constatons régression. Le gel des dotations, ne tenant pas compte de l'inflation, se traduira par un recul de nos moyens d'action de 600 millions d'euros. Par ailleurs, la DGF est faussement stable, amputée par des dépenses qui ne devraient en aucun cas lui revenir. Que veut dire pour 18 000 à 20 000 maires la promesse de stabilité, alors qu'ils subiront à nouveau une baisse de leurs ressources en 2020 ?

Parlons enfin de la calamiteuse réforme de la taxe d'habitation. Mal préparée, pour l'essentiel improvisée, elle ne présente, à mon sens, que des inconvénients. Elle nationalise l'impôt et rompt le lien avec le citoyen. Elle affaiblit, de ce fait, encore plus le consentement à l'impôt qui est, mes chers collègues, un fondement de la République. Comment, par exemple, expliquer à nos concitoyens que dans 24 700 communes dites « surcompensées », les ménages paieront des impôts qui seront reversés à d'autres communes que la leur ? Elle fait reculer l'autonomie fiscale des départements, où elle serait réduite à néant, des intercommunalités, où elle serait diminuée de moitié. Elle est surtout profondément injuste. Elle creuse les inégalités. On nous avait dit que c'était une loi de justice. Elle creuse les inégalités.

Les 20 % de foyers les plus aisés vont bénéficier de 8 milliards d'euros. Les 20 % les plus modestes bénéficieront de zéro euro. Si c'est cela la justice, alors décidément nous n'avons pas la même vision.

Quant à la compensation « à l'euro près », cette phrase magique que nous avons entendue sous d'autres gouvernements en d'autres temps et qui n'a jamais été respectée, ce remboursement à l'euro près est une fable que seule la proximité de Noël peut expliquer. Elle est d'ailleurs démentie dès cette année dans la loi de finances. D'une part, parce qu'on touche à quelque chose qui est essentiel, déjà gravé dans le marbre, je pense à la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, la DCRTP comme on dit dans notre jargon, mais aussi parce que deux mesures dans l'actuelle loi de finances vont à l'encontre.

D'abord le fait de vouloir que 2017 soit l'année de référence alors que nous sommes en 2019, ce qui veut dire que les évolutions entre 2017 et 2019 sont passées à la trappe, mais aussi parce que la revalorisation forfaitaire des bases a été dans un premier temps supprimée. Il a fallu que le Comité des finances locales, à mon initiative, s'élève, ensuite six associations d'élus se sont dit, dans le même sens, que c'était totalement inacceptable, et donc cela a été amélioré à l'Assemblée, mais bricolé. C'est-à-dire que l'on va nous accorder 0,9 % alors que l'inflation sera de 1,3 % si nous avons gardé les mêmes indexations que celles qui sont aujourd'hui dans la loi.

Comment peut-on croire qu'à l'euro près, nous serons compensés alors que dès le budget 2020, on met en cause cette compensation ?

Et puis, il y a ce que j'appelle « la réforme masquée », ce qu'un spécialiste a appelé « un véritable tsunami sur les dotations ». 14 critères seront impactés par la suppression de la taxe d'habitation. 23 dotations seront bouleversées, 11 pour les départements, 12 pour le bloc communal. À l'heure qu'il est, aucune simulation n'est faite.

Autrement dit, ce que l'on demande aux parlementaires, mes chers collègues, c'est un vote à l'aveugle, sans connaître les véritables conséquences de cette suppression de la taxe d'habitation. Chez moi, on dit « c'est vouloir nous faire acheter un lièvre en sac ».

Une autre solution existe, qui respecte l'engagement présidentiel, c'est le dégrèvement. Il est simple, clair, évolutif. Il est demandé par les trois associations majeures d'élus de notre pays, l'Association des régions de France, l'Association des départements de France et, bien entendu, l'Association des maires de France. Il a été voté à l'unanimité par le CFL, où toutes les familles politiques et toutes les strates de population sont présentes. Jamais nous n'avons pu en débattre sérieusement, sereinement.

Et maintenant ? Maintenant, où nous constatons que notre pays est marqué par une profonde crise de confiance, personne ne peut s'en réjouir. Perte de confiance des citoyens à l'égard des institutions et des élus, les maires étant les seuls à y échapper en partie. Perte de confiance de la majorité des élus locaux à l'égard de l'État.

Retisser des liens de confiance est aujourd'hui une urgence et, disons-le tout clair, le sucre des mots n'y suffira pas. À l'aube d'un nouveau mandat, il serait indispensable de proposer aux citoyens des raisons d'espérer en l'avenir de leur territoire et aux élus de nouvelles perspectives d'action.



Il n'y aura pas de réponse forte et durable au malaise de la France sans une action conjuguée de l'État et des collectivités. Cela ne peut résulter que d'un vrai partenariat, négocié, équilibré.

L'enjeu est majeur pour notre pays. La compétitivité de la France, son attractivité dépendent pour une part déterminante de la dynamique des territoires qui ne peut se résumer aux seules métropoles et à un illusoire ruissellement. La transition écologique, la santé, l'éducation, le logement, la mobilité, la sécurité sont des politiques partagées qui ne peuvent réussir que par une action commune et concertée. La solidarité, la culture, le sport, les services du quotidien sont massivement portés par nos collectivités et réclament des moyens nouveaux.

Pour être juste, pour être performante, la France a besoin d'une démocratie de proximité renforcée. Ce contrat rénové entre l'État et les territoires nécessite une nouvelle étape de décentralisation. En ce domaine, nos propositions sont connues de longue date :

Garantir par la Constitution la place de la commune et sa clause générale de compétence. Protéger constitutionnellement l'autonomie fiscale et financière si outrageusement réduite aujourd'hui. Respecter la libre administration et l'autonomie de gestion des collectivités. Définir les compétences qui, au-delà du régalién, doivent être assumées par l'État, tout le reste ayant vocation à être décentralisé, le principe de subsidiarité trouvant ainsi enfin sa pleine application. Enfin, un axiome simple, « qui commande paie et qui paie commande », doit s'imposer dans les relations entre l'État et les collectivités.

Cette nouvelle étape de la décentralisation, nous la souhaitons, nous la voulons audacieuse, nous sommes disponibles pour y travailler. Elle doit libérer les énergies par une plus grande liberté et des moyens adaptés. Nous attendons que l'État s'engage loyalement dans cette démarche indispensable pour notre pays, nécessaire pour revivifier la démocratie impérative, pour, selon la formule de François MITTERAND, « éviter que la France ne se défasse ».

J'arrive, mes chers collègues, presque au terme de mon propos et je me dis avec nostalgie, face à vos visages amis, que certains d'entre nous ne seront plus là l'an prochain.

À ceux qui auront d'autres horizons comme à ceux qui se retrouveront, je veux dire, permettez-moi ce mot personnel, mes remerciements.

Vous m'avez beaucoup appris. Le travail en commun qui transcende les différences, la franchise des échanges, et la fierté partagée d'être maire. Surtout nous avons un amour commun, celui que nous portons à ces petites patries que sont, de la plus petite à la plus grande – n'est-ce pas, Madame la Maire de Paris ? –, nos communes.

Alors pour tout cela, merci. Merci à vous tous.

Un dernier mot. Il y a 25 ans exactement, le Président de la République concluait notre 77<sup>e</sup> Congrès. Il avait été 28 ans maire. Il connaissait nos territoires dans leurs moindres détails. Il a toujours manifesté son attachement sincère à la commune en général et la sienne en particulier, Château-Chinon.

François MITTERAND, dans un discours qui a fait date, s'adressait ainsi à nous les maires de France : « *Dans vos regards et vos attitudes, il me semble voir la France* ».

On ne peut rien faire avec la France si on ne l'aime pas. Qu'est-ce que vous faites, vous, tous les jours ? Dans vos paysages, vos collines, vos montagnes et vos plaines, il arrive des moments de votre vie où vous vous arrêtez, vous regardez autour de vous, vous respirez l'air délicieux de cet automne et vous vous dites « Comme il fait bon vivre chez nous », même s'il y a trop de malheur, trop de tristesse, trop de détresse.

Voilà la France qu'il faut servir, c'est ce que vous faites. Alors bon courage. Bonne chance.

Oui, bonne chance à tous ceux d'entre nous qui ont décidé d'ouvrir une nouvelle page de leur existence après avoir tant travaillé pour le bien commun. Bon courage à ceux qui ont décidé d'affronter le suffrage universel, notre seul maître, et les difficultés des temps futurs – elles ne sauraient manquer.

La France a besoin plus que jamais de ses communes, de ses 500 000 élus locaux qui incarnent la proximité, qui portent leur action avec dévouement et enthousiasme, mais aussi, on ne les a pas beaucoup cités et je voudrais le faire ici, de nos personnels territoriaux, compétents et passionnés, sans lesquels nous serions désarmés.

« *Il faut conduire le réel jusqu'à l'action* », a écrit le poète René CHAR. C'est ce que, tous, nous avons essayé de faire avec plus ou moins de bonheur et en sachant que jamais nous n'épuiserons la tâche.

Alors, merci, et bon courage à ceux qui continueront l'œuvre entreprise.

Vive les maires de France, vive la commune au cœur de la République.

## Congrès AMRF



St Léger les Mélèzes a participé de l'Association des maires ruraux de France, dont le thème était « Citoyens, engagez-vous ! », qui s'est déroulé sur trois jours, en septembre, à Eppe-Sauvage dans le Nord. Ce rendez-vous annuel est d'autant plus important qu'il s'est tenu six mois avant l'échéance municipale. Et que les difficultés des maires des petites communes ont été mises sur le devant de la scène médiatique et politique avec le dramatique fait divers de Signes dans le Var, dont le maire a trouvé la mort après un dépôt sauvage d'ordures. Mais aussi avec le Grand Débat et la crise des Gilets jaunes.



## Charte de soutien à l'activité économique de proximité

St Léger les Mèlèzes s'engage pour défendre les intérêts des artisans de la commune

Dernièrement, la ville de St Léger les Mèlèzes a répondu favorablement à l'invitation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur la commune.

Le mercredi 10 juillet 2019, Gérald MARTINEZ, Maire de St Léger les Mèlèzes et Chantal GARCIN, Présidente de la Délégation Hautes-Alpes de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA, ont officialisé leur engagement pour l'artisanat et les artisans de la ville en signant la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

A cette occasion, tous les artisans de la commune avaient été conviés pour rencontrer les élus, échanger avec leurs représentants à la Chambre de métiers et se voir présenter les nombreuses prestations de développement que leur propose la Chambre de métiers.

Cet engagement est le reflet de notre volonté de soutenir l'économie de proximité sur le territoire, car l'artisanat constitue une force indiscutable, indissociable de l'avenir de notre commune.

Vous êtes artisan et vous cherchez à développer votre entreprise ?

Rendez-vous sur [www.cmar-paca.fr](http://www.cmar-paca.fr) ou contactez un conseiller de la Chambre de métiers et de l'artisanat :

Délégation Hautes-Alpes - Pôle Développement économique  
04 92 51 06 89 / [economie05@cmar-paca.fr](mailto:economie05@cmar-paca.fr)



## Vie municipale

### **TRAVAUX**

#### **Stabilisation du talus bordant le chemin forestier de Croix La Vira**



Le projet a porté sur la stabilisation du talus bordant le chemin forestier de Croix La Vira dans la forêt des Champets sur la commune de St-Léger-Les-Mélèzes permettant l'accès au point de vue de Serre Laguenia.

Ce chemin est utilisé comme piste verte de ski l'hiver et pour la randonnée l'été et donne accès à un point de vue dominant le village de St-Léger-Les-Mélèzes, et s'ouvrant largement sur la vallée du Champsaur.

Il est utilisé par la population permanente dans ses activités de loisirs et par la population touristique pour le ski, la randonnée et toutes activités de loisirs de pleine nature.

Les travaux ont consisté en la stabilisation du talus par écrêtement puis terrassement des banquettes, réduction de la pente, pose de grillage plaqué et de plants fixateurs.

Ce projet a été réalisé par des entreprises spécialisées sous la maîtrise d'œuvre de l'Office National des Forêts.





## Autres

Les services techniques n'ont pas ménagé leur peine avec :

- le goudronnage des routes,
  - les marquages au sol,
  - les grilles et caniveaux,
  - la croix de Pied la Poa,
  - les rampes d'accessibilité,
  - la préparation des travaux de stabilisation du talus bordant le chemin forestier,
  - les fontaines,
  - les travaux sur les réseaux d'eau
  - le déneigement
  - la préparation technique de tous les évènements et animations
  - la remise en état des portes et fenêtres de la cabane aux pieds des côtes
- sans compter leur travail quotidien d'entretien et réparation



## ELAGAGE

La réglementation fait obligation aux propriétaires riverains de couper à leurs frais, les branches qui avancent sur le domaine public et qui constituent directement ou indirectement un danger pour les usagers :

- risques de chute de branches, d'arbres sur la chaussée par grands vents,
- routes rendues glissantes par les feuilles mortes en périodes humides,
- risque accru de verglas en hiver,
- diminution de la visibilité de la signalisation, masquée par les branches basses.

## **URBANISME**

Type de dossier	Nombre	Opération projetée
Permis d'aménager	0	
Permis de construire	9	3 constructions de maisons individuelles
		1 construction de garage ou abri pour véhicule
		1 construction d'une extension - studio
		1 aménagement d'un bar-restaurant
		1 construction d'un hébergement touristique
		1 remplacement de la couverture de la piscine du VVF
		1 réhabilitation thermique de l'un des bâtiments du VVF
Déclaration Préalable	7	1 aménagement d'une véranda
		1 réfection de toiture
		1 modification de couverture d'une terrasse
		1 fermeture d'un abri voiture
		1 installation de panneaux photovoltaïques
		1 construction d'un mur
		1 division de parcelle
Certificat d'urbanisme	45	dont 7 CU opérationnels

## **ETAT-CIVIL**

### **La municipalité adresse ses félicitations aux parents de:**

MARSAGUET-LABIROUSQUE Mélie, née le 16 juillet 2019, fille de MME et M. MARSAGUET-LABIROUSQUE Ambre et Wladek.

JEANNIN Alonzo, né le 23 novembre 2019, fils de MME SAMMANI Pauline et M. JEANNIN Eric.

CHABANIER Lisa, née le 15 décembre 2019, fille de MME et M. CHABANIER Audrey et Alexandre

### **Sincères condoléances à la famille de :**

MME MOTTE Maryse née BERNARD, décédée le 18 juillet 2019.

M. BRASDEFER Alain, décédé le 23 juillet 2019.

## **NOUVEAUX HABITANTS**

La commune est heureuse d'accueillir de nouvelles familles au sein du village et leur souhaite la bienvenue.



## Evènements / Animations

**La saison estivale** a débuté avec du théâtre et la troupe de Plume en ciel Molière en Champsaur.

Les animations proposées aux familles ont bien été appréciées :

- les balades aventure
  - le Laser Game
  - les ateliers pâtisserie
  - les ateliers origami
  - les concours de pétanque
  - le Bubble Foot
  - les ateliers bâtons de pluie
  - les animations Beach Volley et Badminton
  - le film « Montagne Secrète » de Charly Baile et René Mannent
  - les vide-greniers et les tourtes au feu de bois
  - les ouvertures du télésiège du Cuchon
  - les spectacles Music-Hall
  - les diffusions de 2 films issus du Festival Retours du Monde
  - les cirques
  - le concert de Callback
  - le clown Patin Couffin
  - les olympiades organisées par le restaurant le Yéti
- ...



La randonnée VTT La San Lagirone a regroupé moins de participants qu'à l'habitude mais les itinéraires et l'organisation ont ravi les vététistes.

Le musée a également proposé beaucoup d'ateliers et sorties :

- fabrication de koinoboro
  - sortie traces et indices
  - land'art
  - les alchimistes
  - journées biodiversité
  - peintures aux encres
  - les matins du conte
  - les balades contées
  - les ateliers argile
  - fabrication d'abris à insectes
  - peintures aborigènes
  - balades sensorielles
  - ateliers crânes
  - peinture totems animaux
  - ateliers micro cosmos
  - fabrication couleurs / papiers végétal
  - peinture graphisme
  - balade contée de l'Echo des Mots
  - fabrication de bombes à graine
  - illustration d'un cahier
- ...



**A l'automne :**

- la fête de St Léger les 5 et 6 octobre
- les ateliers du musée des vacances de la Toussaint
- la fête d'Halloween le 1<sup>er</sup> novembre
- l'après-midi intergénérationnelle
- la soirée Beaujolais et les soirées belote aux Fauvettes ont été un grand succès

**Nous tenterons de garder notre dynamisme pour une saison d'hiver riche en évènements :**

- soirée festive d'ouverture de saison aux Fauvettes
- divers concerts et karaoké au bar à vin la Grange
- les diffusions du film « Merveilles des Hautes Alpes » de Charly Baile
- les ateliers cuisine/pâtisserie
- les ateliers origami
- les marchés de producteurs de pays
- le Laser Game
- les tournées du Père Noël
- le spectacle de la Reine des Neiges
- les sorties nocturnes en raquettes et dégustation de produits locaux avec Himal
- les tests de la flèche et du chamois
- les descentes aux flambeaux et lampions et leur vin chaud
- le Bubble Foot
- des ateliers sensibilisation aux risques avalanches
- le clown Patin Couffin
- les défis de Ozarm
- les repas dansants au Yéti
- les snow party sur le front de neige
- les séances de yoga avec Paula
- les soirées belote aux Fauvettes
- Cinévadrouille
- les repas de la Ste Agathe et St Joseph
- le grand prix de St Léger
- le trophée des ESF
- les soirées Blind Test
- la journée St Valentin
- la journée CRIEL valorisation des produits laitiers régionaux
- les lotos Interbar
- les ventes de crêpes du Ski Club
- le concert de Cœur de Femmes et Revocs
- jeu concours les coulisses des pistes
- les sorties nocturnes en chiens de traîneaux
- le Trail des neiges

**Beaucoup d'activités cette saison :**

- Ski Joering
- Fun Park
- Bubble Foot
- Laser Game
- sorties raquettes
- Snake Gliss



- biathlon
- trottinettes électriques
- Fat Bike
- Yooner
- Snow Scoot
- Isy Quizz
- Et NOUVEAU Chiens de traîneaux
- ...

Sans oublier : Le Rallye Monte-Carlo le samedi 25 janvier 2020  
Le Tour de France le mardi 30 juin 2020

Nous tenons à remercier tous les acteurs locaux du village et de la vallée, aux bénévoles qui ont apportés leur soutien lors des différents évènements et manifestations et sans qui rien ne serait possible.

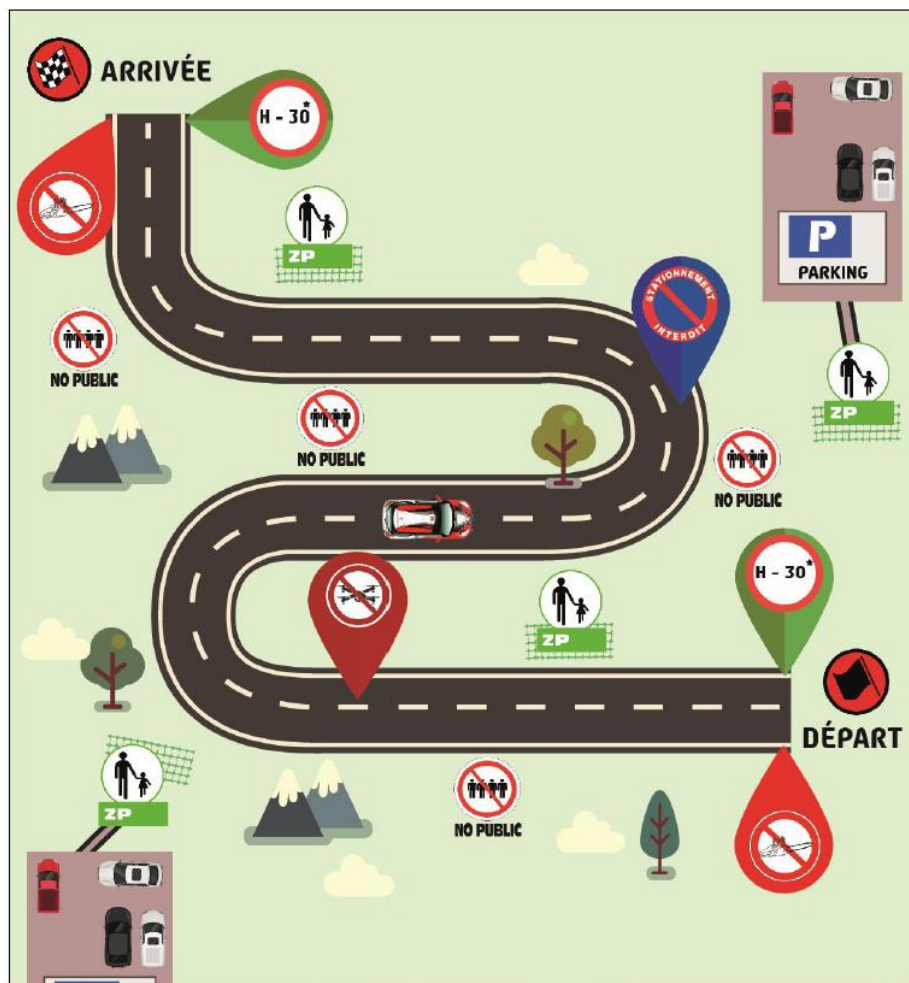
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le rallye le 25 janvier et le trail le 14 mars, n'hésitez pas à nous contacter 0492504377 Merci.



**TOUR**  
de  
**FRANCE**<sup>TM</sup>  
**107<sup>e</sup> ÉDITION**  
**27 JUIN - 19 JUILLET 2020**



### CONSIGNES DE SECURITE



### L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

- Privilégiez le covoiturage et les transports non polluants
- N'allumez pas de barbecue ou de feu de forêt
- Économisez l'eau
- Triez vos déchets et utilisez des poubelles
- Respectez les Riverains et leur environnement
- Adoptez une attitude ÉcoResponsable

Ensemble engageons nous pour demain !

## Vie associative, culturelle et sportive

### **LA CRECHE POLICHINELLE**

#### **QUOI DE NEUF SUR LA PLANETE POLICHINELLE !**

Cette année, les enfants de la crèche ont entrepris un grand voyage . . . .

#### **« Le fabuleux voyage de Polichinelle »**

C'est ainsi que nous avons navigué sur les mers et les océans, traversé les déserts et escaladé les montagnes à la découverte de l'immensité terrestre !

« Nous avons voyagé à travers l'Europe, sur les continents de l'Afrique du Sud et du Nord en passant par les steppes de Sibérie puis l'Asie., les Iles, les Amériques et enfin le grand Nord !



Au travers de diverses activités journalières et de différents ateliers, nos petits « globe trotteurs » ont découvert les animaux, le climat, les cultures, les traditions, les modes de transport, la différence . . . ouverture sur le monde et sa diversité.

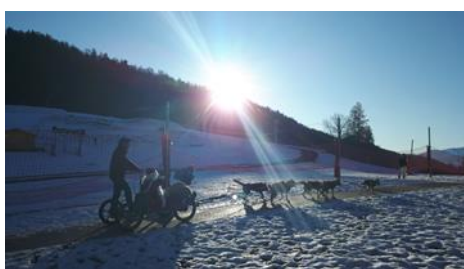
Dans l'effervescence de ce projet, et afin de récolter des fonds, Mélanie Gonsolin, la présidente, ainsi que les membres du bureau de l'Association ont organisé le 14 Septembre dernier, un spectacle inédit en deux représentations, de chants et danses traditionnelles de Tahiti avec la troupe professionnelle et internationale Tamariki Hura : un réel succès dans notre « petit Champsaur » quant à la participation des locaux et des familles !

Nous remercions également tous les bénévoles, parents, habitants et commerçants de la vallée, ainsi que l'équipe pédagogique des deux structures Orcières et St Léger pour leur investissement et soutien lors de cette manifestation.

Parallèlement à ce projet annuel, nous avons développé pour les tout petits arrivés en grand nombre tout au long de l'année, des activités d'éveil spécifiques et adaptées à leur âge.

Courant Novembre, une rencontre intergénérationnelle a été organisée par le service d'animation et d'évènement de St Léger. Une après-midi récréative bien sympathique où petits et grands devant un goûter gourmand ont échangé contes et chansons d'hier et d'aujourd'hui !

Et puisque la fin d'année approche, ce samedi 07 Décembre nous avons eu la visite du Père Noël confortablement installé dans le traîneau de l'équipage « Passion traîneau » qui officie sur la station de St Léger et des alentours. Un moment intense partagé avec les familles, les enfants et l'Equipe à l'occasion de cette traditionnelle Fête de Noël qui nous est chère et à laquelle on accorde une grande importance !



Il nous reste à vous souhaiter à tous et à toutes de **Très Belles Fêtes de fin d'Année** et de vous dire à très bientôt dans nos locaux ou au hasard d'une heureuse rencontre !

### **L'Equipe de la crèche ASSOCIATION POLICHINELLE**

Crèche multi accueil

Le Village 05260 **ST LEGER LES MELEZES**

Horaire **Semaine** 7h30 à 18h30

**du lundi au vendredi**

Horaire **Week end** 7h30 à 18h30

**du 21 Décembre au 22 Mars**

### **LE SKI-CLUB**

Le Ski-Club s'est réuni le 13/10 pour son Assemblée générale, l'occasion de parler de quelques nouveautés pour cette saison à venir,

Le club va solliciter Florian l'entraîneur principal tout au long de l'année pour parfaire la préparation physique, la cohésion et "l'esprit montagne" de nos jeunes compétiteurs.

Flo sera épaulé cet hiver de 3 autres moniteurs diplômés d'état, Maxime, Cédric et Sandy qui nous rejoignent cet hiver!

Comme d'habitude, le club vous attend nombreux lors de ses animations d'hiver, crêpes lors du Rallye Monte-Carlo, Semaine Fis avec au moins une course à Saint Léger, Les lotos les mardis des vacances de février et les ventes de gâteaux/crêpes sur le front de neige les jeudis (zone b).

Bonne saison à tous!!

### **L'ESF**



Bonjour à tous,

Voilà un hiver qui commence avec de bonnes conditions, nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux les skieurs.

Pour la suite, nous souhaitons que la saison soit bonne à tous niveaux : enneigement, ensoleillement et nombreux clients.



Nous avons cette saison deux nouveaux moniteurs qui intègrent notre ESF, il s'agit de Sandy Cesmat et Yann Zecconi, nous leur souhaitons la bienvenue.

**Le club ESF :**

Ce club permet aux enfants de tous niveaux, du Piou-Piou jusqu'à un niveau compétition, de participer à environ 25 séances de deux heures, une dizaine pendant les vacances de Noël et tous les samedis et dimanches en dehors des vacances de février, pendant ces vacances nous ne skierons que le samedi, c'est le même moniteur qui encadrera durant toute la saison le groupe qui lui sera confié afin d'assurer le meilleur suivi possible aux enfants et de donner une bonne cohésion au groupe.

**Les cours collectifs :**

Nous avons un cours collectif enfants toute la saison avec des horaires, des durées et des niveaux variables selon les périodes.

Pendant les vacances de février, nous ouvrons les cours aux bébés skieurs, à partir de 2 ans et demie pour une heure le midi. Il y a aussi des cours privilèges avec 8 élèves maximum du flocon à la troisième étoile, ainsi que des cours collectifs snowboard.

**Les cours privés :**

Nous proposons des cours privés en ski alpin, ski nordique et en snowboard durant toute la saison ; les horaires sont variables en fonction des disponibilités de notre planning.

**Le biathlon :**

Nous proposons du biathlon sur réservation, minimum 4 personnes pour pouvoir mettre en place le cours.

**Renseignements :**

N'hésitez pas à consulter notre site Internet ([www.esf-saintleger.fr](http://www.esf-saintleger.fr)), vous y trouverez les informations concernant notre école de ski, ou pour nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

**Réservations :**

La plupart des réservations peuvent se faire en ligne depuis notre site internet, pour les demandes plus personnalisées comme les cours privés vous pouvez également réserver par téléphone au 0492504174.

**Evénementiel :**

L'ESF sera comme d'habitude très impliquée durant toute la période hivernale au niveau événementiel. Pendant la période de vacances scolaires Noël et février : - flèche chaque jeudi matin à neuf heures, chamois chaque vendredi matin à neuf heures. (Attention inscription la veille avant 17 heures)

La descente aux flambeaux avec les moniteurs et les Pitchounes avec leurs lampions chaque jeudi soir, avec des horaires variables en fonction de l'avancement de la saison.

- grand prix de Saint-Léger, le dimanche 5 janvier : cette course est ouverte des cadets jusqu'aux vétérans. - samedi 8 février, le trophée des ESF « Challenge King Jouet » sera une nouvelle fois organisé sur la piste des routes, avec un magnifique parcours ludique ouvert à tous les enfants des années 2009 à 2014, même non licenciés à la fédération française de ski. Il y aura des récompenses pour tous les enfants ; venez nombreux ! Toutes les monitrices et tous les moniteurs de l'école du ski français de Saint-Léger vous souhaitent une bonne saison et vous donnent rendez-vous sur les pistes



## **CHAMPSAUR3GLISS**

### **Le mot des 3 Gliss :**

Bonjour à tous,

A quelques semaines de l'ouverture, la neige a déjà recouvert les pistes de nos stations et nous laisse espérer une belle saison d'hiver!

A ce jour, nous travaillons encore pour que l'ouverture des 3 stations puisse se faire dans de bonnes conditions au 21 décembre, top départ des vacances de Noël. Sur chacun des sites de Champsaur 3 Gliss, de nombreux et importants travaux ont été effectués pour l'aménagement, l'amélioration et la maintenance des remontées mécaniques.

En plus de l'entretien classique de tout le matériel, nous avons pu continuer d'investir grâce notamment aux "contrats de stations" (aides régionales et départementale).

Voici le détail des principaux investissements et les modifications les plus importantes :

### **Sur Laye,**

Nous avons fait l'acquisition d'une machine treuil d'occasion, grâce à notre collaboration avec la station de Saint-Anne via la Régie UBAYE SKI ;

Nous avons également changé le câble complet du téléski du Lauzon ; installé un nouveau groupe de sécurité sur le grand clôt et effectué la révision du moteur électrique du Ruisseau.

### **Sur Chaillol,**

La réparation de la réserve de l'ABEIL a été réalisée; reprise totale du confinement et mise en place d'une bâche entièrement neuve; nous devrions être tranquilles pour quelques années !!!!

Niveau enneigement, des travaux importants prennent fin avec le remplacement d'environ 350m de canalisation et la création d'un regard supplémentaire pour la production de neige sur la piste du chemin.

Les plus observateurs remarqueront également que nous avons élargi la piste de montée du téléski de l'abeil; cela permettra de l'enneiger plus facilement avec la dameuse dans des conditions de sécurité optimales.

### **Du côté de Saint-Léger,**

Le réseau de neige de culture a été étendu sur la partie haute du domaine, nous avons installé 3 enneigeurs supplémentaires, de types perches;

Pour le secteur du front de neige de la Boussonnière, nos équipes travaillent en collaboration avec notre fournisseur pour optimiser la production en ajoutant 6 nouveaux enneigeurs de types perches et 2 enneigeurs types ventilateur ;

Nous avons également réalisé un travail considérable de mise à niveau sur la ligne de sécurité du télésiège du Cuchon.

A noter également, un remodelage des pistes du front de neige grâce à l'ajout de terre en collaboration avec la Mairie de Saint Léger les Mèlèzes.

Au niveau investissement, nous pouvons aussi nous féliciter de l'arrivée d'une nouvelle machine de damage de type treuil pour vous offrir les plus belles pistes possibles !

Et pour terminer, un changement majeur pour la station puisque nous avons pu réaliser l'électrification et le renouvellement complet du moteur et de l'armoire de commande du téléski des Champets. Cette opération met fin aux nuisances sonores, favorise l'économie d'énergie et le développement durable.

En attendant de pouvoir chausser et dévaler les pistes, nous vous donnons rendez-vous sur notre site [champsaur3gliss.com](http://champsaur3gliss.com) pour suivre l'évolution de l'enneigement grâce à l'installation, sur les 3 stations, de nouvelles webcams qui vous diffuseront des images de haute qualité !

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente saison d'hiver dans nos stations !

L'Equipe Champsaur 3 Gliss

## **L'OFFICE DE TOURISME**

### Mon Pass Vallée : Un nouveau produit ski qui récompense la fidélité

Depuis le 1er octobre, un nouveau forfait de ski a vu le jour : « Mon Pass Vallée ». Il permet l'accès aux pistes de 5 stations de la vallée du Champsaur : Ancelle, Chaillol, Laye, St-Léger-les-Mélèzes et Orcières-Merlette 1850 au meilleur prix (Serre-Eyraud en cours de développement).

Le fonctionnement est très similaire au système de télépéages autoroutiers. Une adhésion pour 20€ par an, la carte est envoyée au domicile et est directement activée pour toute la saison. Pas besoin de passer en caisse ou de la recharger. A chaque passage à la première remontée mécanique de la journée, une journée de ski à tarif préférentiel est prélevée sur le compte du client.

Tarifs et remises
20 € d'adhésion par an
-20 % sur la journée de ski lors des 6 premières journées
-30 % sur la journée de ski dès la 7ème journée et les suivantes
Ce support permet également de bénéficier de -20 % sur l'entrée au Centre Aquatique du Champsaur, et ce, toute l'année

Ce nouveau forfait a été développé par l'Office de Tourisme du Champsaur Valgaudemar en partenariat avec les stations Champsaur 3 Gliss, Ancelle, Orcières Labellemontagne et la Communauté de communes.

Il est vendu par l'Office de Tourisme uniquement en ligne sur [www.monpassvallee.com](http://www.monpassvallee.com)

### De nouvelles webcams pour les stations-villages

En collaboration entre l'Office de Tourisme et la Régie Champsaur 3 Gliss, de nouvelles webcams sont déployées pour la saison 2019-2020. Elles viendront prendre le relais des anciennes webcams devenues obsolètes. Les pages webcams étant les plus visitées du site internet, une attention particulière à la qualité de ces équipements est nécessaire.

Une webcam panoramique Haute Définition sera installée sur le front de neige de Saint-Léger-les-Mélèzes en décembre. La vue sur les pistes du bas de la station, le village et en arrière plan la vallée, doit permettre d'utiliser la webcam toute l'année pour promouvoir la station. L'installation d'une deuxième webcam sur le haut du domaine skiable est à l'étude.

Le projet d'ensemble porté par l'Office de Tourisme prévoit le développement d'un réseau d'une dizaine de webcams sur l'ensemble des stations-villages et sites nordiques

Contact : Office de Tourisme Champsaur Valgaudemar  
[contact@champsaur-valgaudemar.com](mailto:contact@champsaur-valgaudemar.com) - Tel : 04 92 49 09 35



## **L'ASSOCIATION DU MUSEE BONNET**

Bilan de fréquentation été automne 2019

L'association a produit comme à son habitude beaucoup d'animations entre cet été et l'automne, certaines de celles-ci étaient gratuites (sorties de terrain avec le parc des écrins, avec les naturalistes de l'Atlas de la biodiversité communale, les matins du conte avec Martine, la soirée burlesque au musée).

Un grand nombre de participants sur la plupart des ateliers nous conforte dans le choix de nos intervenants et la qualité de leur service.

Notons une très intéressante participation aux sorties liées à l'Atlas de la Biodiversité Communale avec le thème des escargots (2 sorties récolte animées par Pauline Eymar Dauphin ont permis d'acquérir des données mais aussi de commencer une collection en vue d'une présentation à l'écomusée).

Près de 70 personnes ont collaboré aux inventaires participatifs, ces groupes étaient encadrés par les naturalistes de l'agence MONTECO. Cette opération n'est pas terminée et d'autres interventions auront lieu en 2020.

46 animations (été/automne) dont 11 gratuites ont eu lieu.

653 participants (559- été et 94- automne) ont profité de notre programmation.

Un grand merci à tous les volontaires lors des récoltes, aux bénévoles qui nous proposent des animations gratuites ainsi qu'à ceux qui donnent de leur temps pour faire fonctionner l'association, un énorme merci tout particulièrement à Jacques Collomb qui a quitté le poste de trésorier au printemps mais qui s'investit encore pleinement dans le domaine culturel que représente l'écomusée.

Durant les vacances de Noël, n'hésitez pas à venir visiter l'exposition photo « Patrimoine architectural des Hautes Alpes ».

Du mardi au samedi 14h30-18h, fermé jours fériés.

A bientôt.

Géraldine Houdot



## **L'ECHO DES MOTS**

**Retour sur l'édition 2019 de L'écho des mots**

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, le festival a proposé une programmation minutieusement préparée tout au long de l'année pour le plus grand plaisir d'un public désormais fidèle au rendez-vous !

Une fête pour savourer les mots, partager des moments intenses, des émotions, des rires et des fous-rires, faire des rencontres inoubliables mais aussi être acteur dans les différents ateliers ludiques et créatifs proposés pour l'occasion.

Du 12 au 16 août, le village de Pont-du-Fossé et plusieurs lieux de la vallée du Champsaur ont une nouvelle fois pris des airs de fête !

Au programme,

25 compagnies et artistes invités,

27 spectacles différents et 6 balades contées,

56 représentations au tota

Pour faire découvrir au public l'univers du conte sous toutes ses formes : musique, marionnettes, théâtre de rue, chansons, etc. Peu importe la forme, l'essentiel était de se raconter des histoires ! La commune de Saint Léger Les Mélèzes, partenaire depuis plusieurs années de l'évènement, a accueilli cette année une balade contée le jeudi 15 août.

Le public a pu apprécier les histoires du conteur Boubacar NDIAYE, et voyager dans l'univers de son enfance au Sénégal, sous l'arbre à palabres.

Cette 14<sup>ème</sup> édition enregistre :

4 240 entrées payantes et 5 200 spectateurs en rue  
14 000 visiteurs

Enfin, au moment de clôturer cette édition, il est primordial de remercier :

Les 80 bénévoles ! Qui œuvrent tout au long de la semaine pour la réussite de l'évènement.

Et aussi tous les partenaires de l'évènement.

Le partenariat est important et nous permet de proposer un évènement riche et varié mettant en valeur notre territoire, créant du lien entre les citoyens et offrant un accès à la culture important et apprécié, alors un GRAND MERCI à la commune de Saint Léger Les Mélèzes !

La 15<sup>ème</sup> édition aura lieu du 11 au 15 août 2020.

Stéphane BERNARD

Directeur du festival L'écho des mots

## **ASSOCIATION ENFANT EN DANGER**

La mairie a subventionné cette année l'association Enfant en Danger.

Il s'agit d'une association gapençaise qui existe depuis 1999 et qui compte deux salariées, Magali et Mylène, ainsi qu'une dizaine de bénévoles. L'association mène plusieurs actions :

- Accueil des enfants et de leur entourage, accompagnement juridique dans les dépôts de plaintes, les poursuites, les signalements, les contacts avec les avocats... Certains membres de l'association sont même administratrices ad hoc nommées par la justice pour être la parole de l'enfant dans ses procédures judiciaires.
- Prévention dans les écoles : Mylène, Marion, Michèle, Sylvie, et plusieurs autres bénévoles proposent chaque année à 10 écoles une sensibilisation des enfants de tout âge à la maltraitance, et à 5 autres écoles une éducation à l'égalité filles/garçons chez les CM1-CM2.
- Evénements ponctuels : gala des écoles de danse de Gap, qui reversent les bénéfices à l'association, conférences, ateliers-formations, participation aux journées importantes (25 novembre, 8 mars, les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant qui ont eu lieu cette année le 20 novembre...).

L'association est également très active dans ses relations avec le Département, la Préfecture, la justice, les avocats, les autres partenaires associatifs du territoire.

A l'approche de Noël, il est important de rappeler que des enfants, certains tout près de chez nous, n'auront pas un Noël comme les autres, soit parce qu'ils sont placés en foyer ou en famille d'accueil et sous mesure de protection, soit parce qu'ils sont menacés dans leur propre foyer.

Nous pouvons, nous devons les protéger car ils sont fragiles et représentent l'avenir de notre société.

La mairie de Saint-Léger s'est généreusement engagée auprès d'Enfant en Danger ; vous pouvez vous aussi devenir adhérents de l'association, ou proposer des actions à son profit (sur le front de neige cet hiver, ou autre...).

Daphné Bichet, vice-présidente de l'association

Nous remercions Martine Salsano qui s'implique fortement dans cette association



## Vie économique

### **NOUVEAU COMMERCANT**

La Grange a ouvert ses portes le 22 novembre, Jean et Jean-Michel sont heureux de vous accueillir dans leur bar à vin.

Situé sur notre commune, au Moulin du Serre, ce nouveau commerce est ouvert du mardi au dimanche de 18h00 à 23h30, fermé le lundi.

Vous pourrez y déguster vins, bières, planche de charcuteries (salaison du champsaur), planche de fromages (fromagerie du champsaur)

C'est aussi une salle de concert et karaoké dans un esprit western.



### **NOUVEAU PRESTATAIRE**

Passion Traineau a pour passion les chiens nordiques d'attelage, ils vous invitent à découvrir leurs différentes activités selon la saison. Pour chacune de leurs activités : traîneaux, pulka, cani-kart, trottinette attelée, sulky, canirando. Leurs chiens seront vos compagnons et équipiers, ils vous permettront de découvrir les sports d'attelage et les décors authentiques et naturels





## **DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS**



**LCL DISTRIBUTEUR DE BILLETS**  
**A ST-LEGER-LES-MELEZES**  
Disponible 24h/24h 7j/7j



## **SINISTRE DE LA BLANCHISSERIE**

Mercredi 4 septembre, vers 19 h, un incendie s'est déclaré à la blanchisserie du Moulin du Serre, malgré l'intervention rapide de 35 pompiers, le feu a entièrement détruit les 600 M2 du bâtiment industriel.

Il n'y a pas eu de blessé, mais le bâtiment a été entièrement détruit.

Nous sommes consternés de cet évènement désastreux pour l'environnement, la vallée et notre commune, nous adressons tout notre soutien aux salariés et à Mr Deliancourt qui a su tenir cette structure à bout de bras pendant toutes ces années.

## Informations utiles

### **PRÉVENTION DU RISQUE AU MONOXYDE DE CARBONE**

**Les dangers du monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez** au moins 10 min. par jour

**Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

**Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

**Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

 [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) 

### **CAMPAGNE VIOLENCE FAITES AUX FEMMES**



## **DIVAGATION DES CHIENS**

Conformément au code rural, nous vous rappelons que vos animaux doivent être tenus en laisse ou gardés dans un lieu clos.



## **DEPISTAGE DU CANCER**



## Informations pratiques

### **LA MAIRIE**

Du lundi au vendredi: 8h30-11h30

Tél: 04 92 50 40 74  
Fax: 04 92 50 49 03  
Mail: [mairie.stleger05@wanadoo.fr](mailto:mairie.stleger05@wanadoo.fr)

### **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR**

5 rue des Lagerons  
 05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR  
Tél: 04 92 50 00 20  
Fax: 04 92 50 19 31  
Mail: [contact@ccduchampsaur.fr](mailto:contact@ccduchampsaur.fr)

### **L'ECOMUSEE LE REFUGE DES ANIMAUX**

Vacances d'été

Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

Vacances d'hiver

Du mardi au samedi: 14h30 à 18h00

Autres périodes

Se renseigner au musée

Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48  
Mail: [lerefugedesanimaux@orange.fr](mailto:lerefugedesanimaux@orange.fr)

### **BUREAU ACCUEIL TOURISTIQUE ST-LÉGER**

Vacances hiver

Tous les jours: 9h00-12h00/15h00-18h00

Hors vacances hiver

Du lundi au samedi: 10h00-12h00/15h00-18h00

Dimanche: 10h00-12h00

Vacances été

Du lundi au samedi: 9h00-12h30/15h00-18h30

Dimanche: 9h00-12h30

Fermé hors saison

Tél: 04 92 67 00 23  
Mail: [contact@champsaur-valgaudemar.com](mailto:contact@champsaur-valgaudemar.com)

### **LES NUMEROS UTILES**

Gendarmerie: 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins :

- à Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- à Ancelle : 04 92 50 80 56

Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :

Nadège SOMMACAL, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61

Pharmacie:

- à Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- à Ancelle: 04 92 50 83 20

### **SERVICE ANIMATION**

Du lundi au vendredi sur rendez vous

### **BIBLIOTHEQUE**

Le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30

Tél : 04 92 50 43 77  
Mail : [animation.stleger05@gmail.com](mailto:animation.stleger05@gmail.com)

## *Cérémonie des Vœux du Maire*

*Monsieur Gérald Martinez,  
Maire de Saint-Léger-Les-Mélèzes,  
son Conseil Municipal  
et le Personnel des services,  
vous souhaitent une  
Belle et Heureuse Année 2020.*



*La traditionnelle Cérémonie des Vœux,  
aura lieu le jeudi 16 janvier 2020,  
à 19h00,  
à la salle des loisirs.*



*Celle-ci sera suivie d'un apéritif convivial.*





# *Bonne et Heureuse*



# *Année 2020*